

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS

"Mettez le feu au monde entier!"

Organisateur

Le jeu-concours est organisé par TALENTS & TRAJECTOIRES (ci-après "l'Organisateur"), dont le siège social est situé à Les Berges du Rhône – 64, avenue Leclerc – 69007 Lyon.

Durée du jeu-concours :

Le jeu-concours se déroule du vendredi 21 décembre 2024 à 00h01 au lundi 6 janvier 2025 à 23h59 (heure de Paris).

1. Conditions de participation :

- Ce concours est ouvert à toute personne physique majeure (18 ans ou plus) résidant en France.
- La participation au concours est gratuite et sans obligation d'achat.
- Chaque participant peut soumettre une seule participation.
- La participation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

2. Comment participer :

Pour participer au concours, vous devez :

- 1. Publier une vidéo, une photo ou rédiger un court texte mettant en scène votre talent, accompagné d'une explication sur la manière dont ce talent peut avoir un impact positif sur le monde.
- 2. Utiliser le hashtag #MonTalentPourLeMonde dans votre publication.
- 3. Taguer la page TALENTS & TRAJECTOIRES sur un des réseaux sociaux suivants : Facebook, LinkedIn ou Instagram.

4. Option alternative: Si vous ne souhaitez pas publier sur les réseaux sociaux, vous pouvez envoyer votre participation par email à l'adresse suivante: charlotte.roy@pleinstalents.com.

Important : Les participants doivent s'assurer que leur publication est bien publique (accessible à l'Organisateur) sur les réseaux sociaux.

3. Critères de sélection :

Les participations seront jugées selon les critères suivants :

- Vécu : Le talent doit s'exprimer à travers des expériences personnelles concrètes et réellement vécues.
- Impact : La pertinence et l'impact du talent dans le service qu'il peut apporter à la société.
- Authenticité : La sincérité et l'émotion dégagées par la vidéo, la photo ou le texte.

4. Les prix à gagner :

Chacun des trois gagnants se verra attribuer les prix suivants (1 gagnant par critère de sélection) :

- 1. Un Diagnostic de talents, comprenant 2 rendez-vous d'1h30 pour identifier vos talents naturels
- 2. Une mise en avant spéciale de votre talent sur nos réseaux sociaux.

5. Annonce des gagnants :

Les gagnants seront sélectionnés par l'équipe TALENTS & TRAJECTOIRES seront annoncés sur nos réseaux sociaux le mercredi 8 janvier 2025.

Les gagnants seront également contactés directement par email ou message privé pour confirmer leur prix. Ils devront répondre dans un délai de 7 jours pour valider leur gain.

6. Droit à l'image et autorisations :

En participant au concours, les gagnants acceptent que leur nom, prénom, image et/ou vidéo soient publiés sur les réseaux sociaux de TALENTS & TRAJECTOIRES et dans toute autre

communication liée au concours. Si un participant ne souhaite pas voir son image diffusée, il doit en informer l'Organisateur au moment de l'inscription ou dans les 7 jours suivant la notification du prix.

7. Protection des données personnelles :

Les informations recueillies dans le cadre de ce concours sont destinées à l'Organisateur uniquement et sont nécessaires à la gestion du concours. Elles seront traitées conformément à la législation en vigueur sur la protection des données personnelles (RGPD). Aucune donnée personnelle ne sera partagée avec des tiers sans le consentement préalable du participant.

8. Responsabilité:

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de force majeure ou de tout autre événement échappant à son contrôle. Toute tentative de fraude entraînera la disqualification du participant concerné.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, annuler ou prolonger le concours en cas de circonstances exceptionnelles.

9. Acceptation du règlement :

La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation sans réserve de l'intégralité du présent règlement. Toute violation du règlement pourra entraîner l'exclusion du concours.